

DESCRIPTION DES STAGES ET DES INTERNATS

Trois profils de doctorat

Ph.D. Profil Recherche (code de programme 3091) Ne mène pas à l'OPQ

| | | | | |
|---------|------------------------|------------|-----------|-------------|
| PSY8600 | Stage de recherche | 15 crédits | 75 jours | obligatoire |
| PSY8610 | Stage de recherche I | 6 crédits | 45 jours | optionnel |
| PSY8620 | Stage de recherche II | 6 crédits | 45 jours | optionnel |
| PSY8640 | Stage de recherche III | 6 crédits | 45 jours | optionnel |
| PSY8650 | Stage de recherche IV | 6 crédits | 45 jours | optionnel |
| PSY8630 | Stage d'enseignement | 3 crédits | 45 heures | optionnel |

PSY8600 Directeur de thèse ne peut pas être le superviseur

Stages 8610, 8620, 8630, 8640, 8650 Directeur de thèse peut être le superviseur

Psy.D.-Ph.D. Profil scientifique-professionnel (code de programme 3191) ET**Psy.D. Profil professionnel** (code de programme 3291)

| | | | | |
|---------|---------------------------|------------|------------|-------------|
| PSY843X | Stage d'évaluation | 15 crédits | 675 heures | obligatoire |
| PSY8532 | Internat I | 18 crédits | 810 heures | obligatoire |
| PSY8542 | Internat II | 18 crédits | 810 heures | obligatoire |
| PSY8560 | Stage de perfectionnement | 3 crédits | 160 heures | optionnel |
| PSY8610 | Stage de recherche I | 6 crédits | 45 jours | optionnel |
| PSY8630 | Stage d'enseignement | 3 crédits | 45 heures | optionnel |

STAGES OPTIONNELS

| | | | |
|---------|--------------------------------------|------------|---------------------------|
| PSY8560 | Stage de perfectionnement (clinique) | 160 heures | remplace 1 cours au choix |
| PSY8610 | Stage de recherche | 45 jours | remplace 2 cours au choix |
| PSY8630 | Stage d'enseignement | 45 heures | remplace 1 cours au choix |

PRÉALABLES

- Pour le stage d'évaluation (PSY843X):
 - PSY8412 Déontologie en psychologie
 - PSY713X Processus psychologiques et évaluation : approche ...
- Pour les internats (PSY8532 et PSY8542):
 - PSY8412 Déontologie en psychologie
 - PSY713X Processus psychologiques et évaluation : approche ...
 - PSY843X Stage d'évaluation
 - PSY8311 Séminaire lié à l'essai ou à la thèse – Projet déposé au département

RECOMMANDÉ,

- le PSY716X Approches ... à l'intervention, cours obligatoire d'intervention
 - avoir suivi un deuxième cours en évaluation, PSY713X
-
- Pour l'internat terminal PSY8542, avoir réussi le premier internat (PSY8532).
-
- Pour le stage de perfectionnement (PSY8560) :
 - Avoir complété le premier internat PSY8532
-
- Pour le stage d'enseignement (PSY8630) :
 - Avoir accumulé au moins 45 crédits du programme de doctorat

- Pour les stages de recherche (PSY8600 et PSY8610) :
- Un cours de méthodologie parmi les suivants :

| | |
|---------|--|
| PSY7101 | Méthodes de recherche expérimentale et quasi-expérimentale |
| PSY7103 | Méthodes de recherche qualitative |
| PSY7104 | Méthodes d'observation directe et indirecte |
| PSY7106 | Méthodes de recherche en intervention |

ET

- Un cours d'analyse des données parmi les suivants :

| | |
|------------|--|
| PSY7102 | Techniques d'analyse quantitative des données I |
| ou PSY5902 | Techniques avancées d'analyse quantitative de données (cours de statistiques fait au baccalauréat pour thèse d'honneur) |
| PSY7105 | Techniques d'analyse quantitative des données II |
| PSY9430 | Atelier de recherche qualitative |

ACCREDITATION DU SUPERVISEUR

Critères d'accréditation pour le superviseur

- Psychologue – Membre de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ)¹;
- Praticien actif au moins à temps partiel dans son milieu;
- Doctorat avec 5 années d'expériences professionnelles autonomes² OU
- Maîtrise avec 10 années d'expériences professionnelles autonomes² depuis son inscription au tableau de l'OPQ;
- En neuropsychologie, le superviseur doit détenir l'Attestation pour l'évaluation des troubles neuropsychologiques de l'OPQ;

Exceptionnellement, pour les stages en I-O et en communautaire, il peut s'avérer que la personne jugée la plus compétente pour superviser un étudiant dans un milieu ou un contexte particulier ne soit pas membre de l'Ordre des psychologues du Québec. Dans ce cas, ce professionnel doit démontrer ses compétences dans le domaine d'intervention en cause, et que sa compétence et ses expériences professionnelles sont équivalentes à celles exigées du superviseur membre de l'OPQ³.

¹ Ou de l'Ordre professionnel régissant les psychologues si le superviseur pratique en dehors du Québec.

² Les expériences professionnelles doivent être pertinentes aux champs d'activités et clientèles visés par l'internat.

³ OPQ, Manuel d'agrément 2013 Normes, critères minimaux et processus d'évaluation des programmes universitaires aux fins de recommander l'ajout, le maintien ou le retrait de diplômes à la liste des diplômes donnant accès au permis de l'Ordre des psychologues du Québec, p 25

Pour le stage de recherche

- Possède un Ph.D.;
- Chercheur actif dans le domaine visé par le stage de recherche;

Les professeurs universitaires peuvent généralement être reconnus comme des superviseurs pour un stage de recherche.

QUAND DÉBUTER LES STAGES

Avantage à entreprendre plus tardivement les stage et internats.

- profiter des activités et de la relation avec le superviseur en ayant un meilleur bagage de connaissances théoriques à appliquer dans les activités de formation pratique.
- favoriser l'arrimage entre la théorie et la pratique.

Idéalement, avec l'accord du directeur de thèse, lorsque la cueillette des données de la thèse est complétée.

EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Le stage d'évaluation et les internats cliniques du département de psychologie de l'UQAM sont balisés en fonction des exigences de l'Ordre des psychologues du Québec. Au cours de leur formation pratique, les étudiants doivent accumuler :

Pour les 700 heures du stage d'évaluation (PSY843X) :

- Au moins 250 heures de contact client, dont au moins 100 heures de contacts directs avec la clientèle ou un membre du système-client.
 - o Le reste des heures pouvant être complété par du contact indirect.
- Au moins 125 heures de supervision, incluant 50 heures de supervision individuelle.
 - o Le reste des heures de supervision pouvant être de la supervision de groupe.

Quant à la supervision, au niveau de l'internat, l'Ordre des psychologues du Québec recommande que l'étudiant reçoive 30 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle. La supervision doit être reçue de façon proportionnelle avec le nombre d'heures de contacts directs avec la clientèle.

Pour les 1620 heures d'internats (PSY8532 et PSY8542) :

- Au moins 500 heures en compétence Évaluation,
- Au moins 500 heures en compétence Intervention,
- Au moins 200 heures en compétences Consultation et Supervision,
 - o Dont au moins 50 heures dans chacune de ces compétences,
- Au moins 600 heures de contact client, dont au moins 400 heures de contacts directs avec la clientèle ou un membre du système-client.
 - o Le reste des heures pouvant être complété par du contact indirect.
- Au moins 200 heures de supervision, incluant 100 heures de supervision individuelle.
 - o Le reste des heures de supervision pouvant être complété par de la supervision de groupe.

Quant à la supervision, au niveau de l'internat, l'Ordre des psychologues du Québec recommande que l'étudiant reçoive 20 minutes de supervision par heure de contact direct avec la clientèle. La supervision doit être reçue de façon proportionnelle avec le nombre d'heures de contacts directs avec la clientèle.

Le tableau suivant présente la répartition des heures à faire, au stage d'évaluation et aux internats, pour chaque grande compétence à développer.

| Compétences Professionnelles | Stage 700 heures | Internat 1 600 heures |
|--|---|--------------------------|
| 3.1 Relations interpersonnelles | Intégrée aux stages et à l'internat | |
| 3.2 Évaluation | 500 heures portant sur l'évaluation et le diagnostic | |
| 3.3 Intervention | 500 heures portant sur divers types de clientèles et de problématiques | |
| 3.4 Recherche | Intégré aux stages et à l'internat dans le but de former l'étudiant à l'utilisation éclairée des résultats de la recherche dans le cadre de la pratique professionnelle | |
| 3.5 Éthique et déontologie | Intégrée aux stages et à l'internat | |
| 3.6 Consultation | 50 heures | |
| 3.7 Supervision | 50 heures | |

Ces exigences sont différentes pour le profil en neuropsychologie, au niveau des heures à atteindre en compétences Évaluation, Intervention et pour les heures de contact client et de contacts directs avec la clientèle. Le tableau suivant présente ces différences.

| Critères du Manuel 2010 | Aménagements particuliers pour les profils ou concentration en neuropsychologie | Critères du Manuel 2013 |
|--|--|-------------------------|
| Compétence évaluation – f. théorique | 12 crédits | 9 crédits |
| Compétence intervention – f. théorique | 6 crédits (3 crédits intervention individuelle et 3 crédits intervention système) | 9 crédits |
| Compétence évaluation – f. pratique | 600 h | 500 h |
| Compétence intervention – f. pratique | 400 h | 500 h |
| Stage – contact client | 200 h | 250 h |
| Stage – contact direct | 80 h | 100 h |
| Internat – contact client | 500 h | 600 h |
| Internat – contact direct | 350 h | 400 h |

RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE

Pour une activité académique ou une expérience professionnelle faite avant l'admission au doctorat

- Pour l'activité académique d'études avancées
 - Récente de moins de 10 ans
 - Réussie avec une note d'au moins B-

Un maximum de 2 stages sur 3 peut être reconnu en équivalence

Voir «www.psychologie.uqam.ca»

- Onglets – Études – Cycles supérieurs – Stages
- Document «Demande d'équivalence»

ATTENTION Si en cours de doctorat, vous faites des activités qui peuvent faire l'objet d'un stage, venez me voir pour vérifier si l'activité peut ou non être officialisée en stage et intégrée à votre cheminement doctoral.
Il n'y a aucune reconnaissance à posteriori d'activités effectuée durant votre programme d'études.

Anne Marie Robert, Ph.D., psychologue

Coordonnatrice des stages
 Département de psychologie - SU-R325
 Téléphone: 514-987-3000 poste 7910
 Télécopieur: 514-987-7953
 Courriel: robert.anne-marie@uqam.ca